



Tarbes, le 18 novembre 2025

Monsieur Michel Pélieu
Président du Conseil Départemental
Des Hautes-Pyrénées
6, rue Gaston Manent
65000 Tarbes

Objet : Lettre ouverte à Monsieur le Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées :
Dénonciation du dénigrement et de la précarisation du métier de Chef Cuisinier par la diminution de son grade - Intervention de la CGT

Monsieur le Président,

La CGT CD65 se permet de vous adresser cette lettre ouverte au nom des agents concernés et de la CGT CD65, pour exprimer notre **opposition ferme et sans équivoque** à la décision de votre administration de procéder à la **diminution du grade** des professionnels exerçant la fonction de Chef Cuisinier au sein des services départementaux et entres autres, le Collège Victor Hugo.

L'offre de mobilité en cours dans le dit collège, au grade maximal d'agent de maîtrise principal, est vécue comme une **provocation inacceptable** et un véritable **dénigrement** du service public, remettant en cause la **reconnaissance statutaire** et le **juste salaire** qui devraient être associés à cette expertise.

La réalité des missions et l'injustice statutaire

Le métier de Chef Cuisinier dans la fonction publique territoriale n'est pas un simple poste d'exécution ; c'est une fonction d'encadrement, de gestion et d'expertise indispensable.

La charge de travail inclus :

La garantie de la **sécurité alimentaire** (HACCP), une responsabilité pénale non négligeable.

L'**encadrement et la formation** des équipes de production.

La **gestion budgétaire** et l'optimisation des deniers publics. Pour rappel, les chefs de cuisine gèrent au moins 2 millions d'euros.

L'élaboration de **menus complexes** respectant les chartes nutritionnelles strictes de la collectivité.

La CGT CD65 et les agents concernés demandent la juste reconnaissance de leur métier et croyaient avoir été entendus lors de leurs doléances avec l'administration.

Réduire le grade de ces agents revient à :

Minimiser l'importance de ces missions vitales pour la santé et l'éducation.

Organiser la précarisation de leur carrière et de leur rémunération.

Casser l'évolution professionnelle et les perspectives d'avenir de ces personnels.

Les conséquences sociales et la dégradation du statut

Cette décision administrative aura des **conséquences désastreuses** sur l'engagement des agents et la qualité du service public que nous défendons :

Choc social et perte de motivation : Les agents concernés, souvent en fin de carrière ou avec des années d'expérience, voient leur statut bafoué, ce qui génère un sentiment d'injustice profonde et une démobilisation.

Fuite des compétences : Comment le Conseil Départemental peut-il espérer retenir les meilleurs professionnels ou en attirer de nouveaux, si le salaire et les perspectives d'évolution sont tirés vers le bas ? Cette mesure va aggraver la pénurie de personnel qualifié. Cette année, plusieurs collègues ont fait le choix de quitter la collectivité et même jusqu'à la région. Votre administration peut écrire qu'ils partent pour raison personnelle mais la vérité n'est pas celle-là. Ils partent parce qu'ils ne sont pas reconnus et qu'ailleurs, on les valorise.

Mise en danger du service public : Un personnel déconsidéré est un personnel fragilisé. La qualité des repas servis aux élèves des collèges en sera inévitablement affectée.

Appel à la négociation immédiate et à la révision

Monsieur le Président, la **CGT CD 65 exige le retrait immédiat** de cette mesure de déclassement du poste de chef de cuisine au collège Victor Hugo, par la revalorisation du tableau de pondération pour les chefs de cuisine et leurs seconds. Aujourd'hui certains étaient B, les autres le peuvent aussi et là, la CGT vous y invite. Nous avons perdu trop de collègues vers d'autres collectivités qui respectent leur travail.

Nous demandons l'ouverture d'une **négociation loyale et sérieuse** avec les représentants du personnel pour la **revalorisation** effective du métier de Chef Cuisinier et leurs seconds, conformément à la complexité et à l'ampleur des responsabilités assumées.

Valoriser le métier de Chef Cuisinier, c'est respecter les agents et garantir un service de restauration collective de haute qualité à nos jeunes usagers et leurs professeurs. Nous vous prions d'écouter les revendications syndicales et d'agir en faveur de la justice sociale au sein de votre collectivité.

Dans l'attente d'une réponse concrète et d'une **convocation rapide à la table des négociations**, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre détermination syndicale.

Pour la CGT CD 65
La Secrétaire générale
Laurence Tréhard

